

Questions orales

[Traduction]

L'ÉNERGIE

LE PROJET DE PIPE-LINE DU MACKENZIE—DEMANDE DE GARANTIE CONTRE LA CONCLUSION D'ENTENTE AVEC LES ÉTATS-UNIS QUANT À LA CONSTRUCTION

M. James Gillies (Don Valley): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Le ministre peut-il garantir à la Chambre et au pays que le gouvernement n'a conclu aucune entente, verbale ou écrite, avec quelque représentant du gouvernement américain à propos de la construction du pipe-line de la vallée du Mackenzie, et que les rumeurs provenant de fonctionnaires haut placés à Washington sont dénuées de tout fondement?

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Oui, monsieur l'Orateur.

M. Gillies: Je m'adresse de nouveau au ministre. Peut-il nous assurer encore une fois qu'aucuns pourparlers ne se tiendront à quelque niveau que ce soit entre le Canada et les États-Unis à propos de la construction d'un pipe-line dans la vallée du Mackenzie avant la publication du rapport de l'Office national de l'énergie et celui de la commission Berger?

M. Gillespie: Non, monsieur l'Orateur.

M. Gillies: Pourquoi pas?

M. Gillespie: Le député devrait comprendre que dans le cas d'entreprises aussi importantes et aussi complexes, dont l'étude s'insère dans le cadre d'un programme législatif aux États-Unis et doit être soumise à nos propres corps législatifs et à l'Office national de l'énergie, il serait prudent que les Canadiens à tous les niveaux—fonctionnaires, ministres et, tout vraisemblablement, premiers ministres provinciaux, président et premier ministre—examinent certaines des conséquences de la construction ou de la non-construction d'un pipe-line.

M. Gillies: Ma question ne portait pas sur les pourparlers, mais sur les décisions et les engagements. Voilà ce que je voudrais savoir.

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie.

* * *

LE NORD CANADIEN

LE RAPPORT PRÉLIMINAIRE SUR LES FORAGES DOME CANMAR DANS LA MER DE BEAUFORT—LA DATE DU DÉPÔT DU RAPPORT DÉFINITIF

M. Bill Jarvis (Perth-Wilmot): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien; c'est au sujet d'un document intitulé rapport préliminaire sur les forages Dome Canmar dans la mer de Beaufort, qui vient de sortir et qui a été préparé par le comité consultatif des eaux, du pétrole et du gaz de l'Arctique. Il comprend trois volumes: l'évaluation économique et sociale,

[M. Fox.]

l'évaluation technique et l'évaluation écologique. Étant donné que le ministre m'a dit la semaine dernière que ce rapport—s'il s'agissait bien de celui-là—ne devait pas sortir avant plusieurs semaines, le ministre peut-il préciser quelle importance il donne à ce rapport préliminaire et s'il compte le déposer sur le bureau de la Chambre pour que le Parlement et la population canadienne puissent l'examiner et le comparer au rapport final qui suivra sans doute?

L'hon. Warren Allmand (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur l'Orateur, je vais me renseigner à ce sujet. On m'avait dit que ce rapport devait sortir seulement dans un mois. Je ne sais pas ce que le député a en main. Il faudrait que je vois par moi-même.

LA DATE DE PUBLICATION DES RÈGLEMENTS RÉGISSANT L'EXPLORATION GAZIÈRE ET PÉTROLIÈRE DANS LE NORD

M. Bill Jarvis (Perth-Wilmot): Étant donné que le rapport, qui signale en termes fort élogieux l'activité de Dome Canmar l'été dernier, révèle nettement que l'exploitation efficacement planifiée et réglementée du pétrole et du gaz pourrait être avantageuse pour les collectivités septentrionales tout en ayant une répercussion minimale sur le milieu, le ministre dira-t-il à la Chambre quand les règlements sur le pétrole et le gaz en voie d'élaboration depuis environ sept ans seront publiés et auront-ils alors une portée plus étendue que les règlements financiers mentionnés dans la déclaration de mai 1976 et comprendront-ils un régime de protection générale du milieu?

L'hon. Warren Allmand (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): En ce qui concerne les règlements du pétrole et du gaz, je suis en train de les revoir. De fait, je les ai examinés en fin de semaine et ils devraient être publiés sous peu, mais je ne peux pas donner la date exacte. Pour ce qui est du rapport ou du présumé rapport dont a parlé le député, je peux seulement ajouter que notre décision définitive sera fondée sur les renseignements que nous aurons reçus à la fin de l'exercice financier et, quant à moi, il n'est pas encore terminé. Je ne sais pas exactement à quoi le député faisait allusion.

* * *

[Français]

LA COMMISSION ANTI-INFLATION

ON DEMANDE SI LE GOUVERNEMENT A PRIS DES MESURES POUR PRÉPARER À LA PÉRIODE DE POST-CONTRÔLES

M. Yvon Pinard (Drummond): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre du Travail, mais en son absence je l'adresserai à son secrétaire parlementaire.

On sait que les ministres des Finances ont discuté des aspects économiques de mesures éventuelles préparant la fin des contrôles. Alors que fait le ministre du Travail à l'égard des effets des mesures post-contrôles sur les conventions collectives?